

MARS 2011: Accréditation CE du μ V-ABR

Le 1er mars 2011, l'organisme notifié français, le LNE/G-MED, a délivré le certificat CE pour le dispositif médical μ V-ABR d'enregistrement de potentiels évoqués auditifs de la société microvitae, ouvrant ainsi la porte à sa commercialisation en Europe.